

Zeitschrift: Schweizer Schule
Herausgeber: Christlicher Lehrer- und Erzieherverein der Schweiz
Band: 27 (1940)
Heft: 12: La Suisse romande

Artikel: Au service du pays
Autor: Broye, Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-536700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rend solche, die gut bezahlen könnten, sich gerne drücken. Kam doch eines Tages ein scheues Erstklassbüblein und brachte einen Kessel voll Schnecken. Zaghafft drückte er sich an mich und flüsterte, das sei die Begleichung seiner Schuld. Treuherzig meinte er dann, wenn er wieder auf der Alp weile, wolle er einen grossen Sack voll sammeln, um für nächstes Jahr abzuverdienen. Zum Glück kam bald ein Schneckenhändler vorbei, sonst wäre ich wohl in Verlegenheit geraten. Denn bis zum Dorf sind es sieben Kilometer; die Entfernung von der nächsten

Bahnstation wage ich gar nicht zu nennen. Zwar fährt das Postauto hier vorbei; aber wer vermag einen Taglohn dafür auszugeben? Das alles macht, dass wir recht einsam leben. Sehr selten gibt es Besuch. Jedes Jahr kommt etwa ein Kollege her, vielleicht auch ein zweiter. Vereinsabende und Sitzungen gibt es so gut wie keine; ruhig kann ich daheimbleiben, bei Frau und Kind. Um Nebenverdienste brauche ich mich nicht zu sorgen; es gibt keinen nennenswerten. Dagegen sind die Transportkosten für alles, was wir brauchen, recht hoch . . . —h.—o—.

Mittelschule

Au service du pays

Dans notre Suisse aux paysages si divers, le canton de Vaud est, à certains jours, le pays des couleurs douces et des lignes harmonieuses. Dans le ruissellement d'or du soleil d'automne, la vigne qui blondit, la côte de Savoie qui s'efface sous la brume légère sertissent un ciel et un lac également purs, également immobiles, confondus l'un dans l'autre du côté de Genève. Durant les belles journées du mois de juin, les prés fleuris ondulent à perte de vue dans l'air limpide jusqu'à la ligne violette du Jura, coupés, ici et là, par les traits noirs des forêts de sapins.

Vienne l'orage : le ciel se plombe ; le lac est d'ardoise et ses côtes se dessinent en traits durs ; sous la pluie, la terre du Gros de Vaud est lourde et noire ; le Jura et les forêts, menaçants.

Pays de contraste où cependant le beau temps finit toujours par l'emporter.

Tenace et fidèle aux principes qui forment la forte assise morale du pays, conciliant et bienveillant, le gouvernement vaudois a toujours réussi, malgré le conflit des idéologies et le partage des bonnes volon-

tés qui en est résulté, à tirer le meilleur des citoyens et des institutions. Leur plein épanouissement, leur mutuel enrichissement et, en fin de compte, le bien du pays tient au dévouement que, magistrats et particuliers, ont à leur patrie. Leur civisme — c'est ce qui en fait la profondeur, la solidité et la grandeur — s'est alimenté ou s'alimente encore à la foi religieuse du pays. La pensée d'un Vinet¹, pour ne citer qu'un des philosophes des institutions vaudoises, est une pensée religieuse. D'une rare élévation, elle a imprimé aux mœurs une certaine simplicité; elle a donné le goût de la culture, inspiré un noble idéal de l'utilisation de la personne par le pays et, par delà le pays, par l'humanité. Fidèle à elle-même, elle n'exclut néanmoins personne et tend à la collaboration dans la loyauté.

Dans cet article je me bornerai à relever quelques-uns des caractères des deux plus importantes institutions d'éducation des jeunes filles de la classe moyenne : l'École Vi-

¹ A. Vinet: L'éducation, la Famille et la Société. Paris, 1855.

net, la plus ancienne et l'École de Villamont, le lycée d'Etat. Leur influence, avec des moyens d'actions différents, a été grande sur la société lausannoise et leur fructueuse émulation a largement contribué à l'avancement de l'instruction secondaire. Je ne m'étendrai pas sur les matières qu'elles inscrivent à leur programme ; elles ont déjà été présentées au public².

Le premier but de l'enseignement dans nos écoles vaudoises de jeunes filles est la formation de la pensée ; son premier fondement, la connaissance des jeunes filles et de leur rôle social.

La conception n'en est pas nouvelle ; elle ne s'est pas développée avec le temps ; elle est à l'origine des institutions secondaires. A. Vinet en 1824, quinze ans avant l'ouverture de la première école, dans une série d'articles qui ont paru dans le « Nouvelliste Vaudois » sous le titre : « Quelques réflexions sur un sujet important », avait montré que par son influence sur l'homme dont elle est la compagne et sur les enfants dont elle est la mère, la femme assume en fait « la plus grande part dans la destinée morale des individus et des peuples »³. L'importance d'un tel rôle fait une obligation à un gouvernement soucieux de l'intérêt général, de veiller à la culture intellectuelle et morale de la femme. Cependant, avec ses dispositions naturelles, sa mobilité, la facilité avec laquelle elle s'enthousiasme, se passionne, s'abandonne à ses émotions et se laisse dominer par le sentiment, la femme a besoin d'une instruction solide et sérieuse « laquelle, fortifiant l'ascendant de la raison, oppose aux écarts de l'imagination une insurmontable barrière »³.

La pensée se forme dans nos écoles par l'entraînement qu'ont les élèves à coordonner

leurs connaissances, à les confronter, à saisir des rapports nouveaux. Chaque partie de leur instruction a été judicieusement prévue et les différentes branches combinées de manière à se prêter un mutuel appui. La science des élèves n'est ni accessoire, ni fragmentaire, mais essentielle et cohérente. Elles ont pris l'habitude de soutenir un effort jusqu'à l'achèvement du travail commencé et de l'œuvre entreprise. Nos exigences, en leur demandant de la stabilité, de la continuité dans le travail et de l'esprit de suite, les placent devant des difficultés qu'il leur faut réduire elles-mêmes. Sitôt qu'elles l'ont compris, elles travaillent avec cet entrain que donnent la sûreté des connaissances et la justesse du jugement. Les maîtres — chaque étude principale est confiée à un maître particulier — s'élevant aux principes de la science qu'ils enseignent, mettent beaucoup de fermeté à faire saisir ces principes qui seuls permettent de voir les détails dans leurs vrais points de vue et d'exprimer les idées dans leurs véritables termes. « Et je pense avec reconnaissance au rôle qu'a joué notre école dans ma formation de traductrice. Je pense à ce magnifique enseignement des langues dont nous avons bénéficié, aux exigences d'une Marie Butts, d'une Florence Chavannes, d'un Henri Miéville. Je pense à tout ce qu'ils nous ont révélé de la richesse et de la précision de ces instruments de pensée que sont les langues vivantes, sans négliger les problèmes de psychologie que recouvre leur diversité même. Je pense à la conscience avec laquelle ils ont préparé leurs leçons et les concours qu'ils nous proposaient, corrigé nos travaux, tiré parti de nos balbutiements maladroits, pour nous encourager, certes, mais surtout pour nous rendre sévères à nous-mêmes et nous faire donner toujours davantage⁴. » Or, le travail du maître n'est

² Louis Meylan : L'Instruction Publique Secondaire des Jeunes Filles à Lausanne au cours des 50 dernières années. Lausanne, 1935.

³ A. Vinet : op. cit. p. 221, p. 236.

⁴ Hommage à l'École Vinet 1839—1939. Lausanne, 1939, p. 144.

pas facile, surtout quand, vers sa treizième année, la fillette s'éveille à une foule de préoccupations extra-scolaires. C'est l'âge des imaginations folles, mais aussi des grands enthousiasmes. Quand l'enseignement est vivant, c'est-à-dire quand l'élan, la joie que le maître met au service de son enseignement, soulève la classe diversifiée par les tempéraments et les aptitudes, les résistances disparaissent peu à peu et il n'est plus de travail difficile. « S'il m'est arrivé autrefois d'avoir de la peine à me plier à vos méthodes, écrit une ancienne élève de Villamont, je me rends compte combien elles m'ont enrichie : elles m'ont donné une discipline de travail et de vie dont j'ai compris plus tard la valeur. »

Nos institutions secondaires ont eu le bonheur de compter parmi leurs directeurs et leurs maîtres des hommes cultivés, dont l'esprit de système et de méthode était fondé sur la supériorité de leur culture, dont le sens du devoir et de la discipline, le goût de la psychologie et de la pédagogie ont fait de nos écoles et du pays ce qu'il est, malgré l'affluence d'une population sans cesse en augmentation et fortement renouvelée. J'ai cité A. Vinet pour le passé, je citerai pour le présent le très beau livre de M. Louis Meylan: « Les Humanités et la personne »⁵.

Le protestantisme bernois a marqué les esprits et les mœurs. Dans les vieilles familles vaudoises, une très belle tradition de simplicité, de respect de l'autorité des parents, une fidélité à des principes austères que d'aucuns jugent formalistes, mais que pour ma part, j'ai trouvés d'un précieux secours dans l'instruction des enfants, un goût prononcé des études sérieuses, offrent un contraste frappant avec le laisser-aller, le goût de la jouissance d'une autre partie de la population.

⁵ Louis Meylan: Les humanités et la personne. Neuchâtel et Paris, 1939.

La libération de la tutelle bernoise a été marquée dans l'histoire religieuse du canton par des luttes douloureuses ; les meilleurs des fils de la terre vaudoise sont partis pour l'exil. Cependant, le gouvernement de 1845 avec beaucoup de fermeté et d'habileté a su faire face à la situation. Vingt ans ne s'étaient pas écoulés que les esprits s'étaient calmés. La loi de 1863, avantageuse pour tous, pour l'église « Nationale » comme pour les minorités religieuses, garantissait expressément la liberté du culte. L'église protestante « multitudiniste » par opposition à l'église protestante de « professants » est dès lors unie à l'Etat, d'où son nom de Nationale. « Le caractère fondamental et privilégié de notre église est, en effet, non point d'émaner d'un pouvoir civil, mais de faire corps avec la nation, avec le peuple vaudois⁶. »

L'école ne fait pas l'instruction religieuse des élèves. Dans les petites classes, une heure d'histoire biblique est bien prévue au programme, et au gymnase, une heure d'Histoire du Christianisme ; mais l'enseignement du catéchisme est fait par l'église. Deux fois par semaine, l'horaire des leçons prévoit des heures libres où toutes les élèves s'en vont recevoir dans leur église et leur paroisse l'instruction de leurs pasteurs respectifs. La séparation des pouvoirs de l'école et de l'église est faite sur la base d'une mutuelle collaboration. L'école n'est pas neutre; elle est très nettement une école protestante. Un pasteur préside le culte du lundi matin. Les vertus qui sont en honneur à l'école sont des vertus chrétiennes. Les rapports entre maîtres et élèves de confessions différentes sont empreints d'une cordialité respectueuse de toute conviction sincère. Pour le maître, l'école n'est pas le lieu où l'on enseigne son credo, mais où on le vit. De plus en plus, je me rends compte

⁶ A. O. Dubuis, pasteur : L'Eglise Nationale Evangélique Réformée du Canton de Vaud. Lausanne, 1928, p. 27.

que, si l'atmosphère amicale de notre Salle des Maîtresses est ce qu'elle est, c'est que nous sommes toutes des chrétiennes, vivant d'une vie intérieure, certes secrète et différente, mais profonde. Toute l'école en bénéficie ; l'influence que nous exerçons sur nos élèves, discrète et voilée, vient de notre attitude devant les menus incidents de la vie scolaire.

L'école fortifie la foi des enfants qui sont nées de familles chrétiennes; elle ne tire pas de leur indifférence celles qui viennent de milieux indifférents. « Au travers de tes admirables leçons d'histoire, de géographie, d'histoire de l'art et du christianisme, au contact de femmes vaillantes et consacrées au ministère pédagogique (à l'influence desquelles je dois joindre celle de deux de tes anciennes élèves : une mère et une grand'mère bien aimées), tu m'as fait connaître les saintes causes pour lesquelles les gens de cœur savent lutter et souffrir. Tu m'as révélé un Christ « en marche » qui n'a cessé depuis lors d'accompagner et d'inspirer les meilleures heures de ma vie ⁷. » La famille jette les premiers fondements de la foi religieuse, formant le cœur de l'enfant à l'amour de Dieu, lui ouvrant toute cette vie supérieure et profonde qui fait la noblesse du sentiment et de l'intelligence et qui donne à la sensibilité, ce que je voudrais pouvoir appeler, sa ligne et sa couleur. Certes, la grâce de Dieu peut suppléer à toutes les déficiences; mais si la famille a failli, nous considérons que ce n'est ni le devoir des institutions, ni leur but que de remplacer ce qui est à la base de l'Etat, la valeur intrinsèque des individus; tout juste peuvent-elles employer l'influence morale dont elles disposent, cette influence morale qui découle de leur idéal chrétien et démocratique.

En remontant le courant qui partout entraîne la société vers le matérialisme, le

plaisir, l'engouement pour l'étranger, l'école fait une œuvre d'éducation et de patriote.

L'école, il faut savoir le reconnaître, a ses limites; elle n'empiète pas sur d'autres institutions qui ont leur part dans la formation de la fillette et de la jeune fille sans se nuire à elle-même. Par ailleurs, elle ne tient pas fermé le cercle de son activité sans encourir le risque du même inconvénient.

Bienveillantes, nos écoles acceptent la collaboration des institutions parascolaires dans la mesure, où, comme elles le font elles-mêmes, ces institutions cherchent à impartir à la jeunesse cette formation générale qui lui donne la finesse, le sens du beau, de la vérité et de la bonté en influençant sa vie pratique, sa valeur sociale, ses conversations, ses amitiés, sa spiritualité même.

Le scoutisme féminin à Lausanne a eu la chance de naître dans l'une de nos deux écoles secondaires. D'emblée, il a montré une réelle valeur éducative et nationale. Son action s'est affirmée le complément de celle de l'école. Chacune des 478 éclaireuses de Lausanne ne vit pas également son idéal scout; cependant il importe qu'elles puissent appliquer à deux de leurs activités aussi différentes que l'école et le grand jeu scout, la même discipline intérieure. Ce que nous aimons dans le scoutisme, c'est qu'il développe le goût de la vie de plein air, qu'il donne le sens concret des choses en vue de leur utilisation, qu'il fait connaître et aimer le pays non pas d'une manière générale, mais en rattachant à tel coin de la terre vaudoise ou d'autres cantons le beau souvenir d'un feu de camp où le cœur vibrait de quelque pensée élevée et généreuse; enfin nous aimons sa valeur sociale. Mieux que ne le peuvent des maîtres qui aiment à développer dans leurs classes l'esprit d'équipe et qui ne craignent pas, à l'oc-

⁷ Hommage à l'Ecole Vinet. P. 147.

casion, de faire travailler leurs élèves en équipes, le scoutisme apprend à faire passer l'intérêt personnel après celui du groupe en organisant la vie du clan, de la patrouille et de la section.

La ferveur qu'ont mise nos éclaireuses à rendre service à la campagne et à l'arrivée des trains de rapatriés n'a nullement nui à la qualité de leur travail scolaire. Pendant les deux mois de mai et de juin, si chargés par les événements, par le service du prochain et la préparation aux examens, elles ont fourni, suivant le mot d'ordre que nous leur avons donné, « un travail d'autant plus soutenu que tout concourait à disperser leur effort ».

L'intellectualité de nos élèves, loin de les enfermer dans le plaisir égoïste d'une jouissance scientifique ou littéraire, a ouvert leur cœur en même temps que leur intelligence. Toutes évidemment ne sont pas également épanouies, mais toutes sont si nettement orientées dans ce sens, toutes ont une telle bonne volonté qu'on ne saurait ne pas y voir l'influence de l'école. Elle a fait d'elles des êtres humains, c'est-à-dire des êtres capables de s'insérer dans un ordre social. Comprenant la valeur, la richesse et la beauté des œuvres du passé et des traditions, elles désirent aussi pour elles-mêmes, cette perfection et cette qualité du travail sans lesquelles il n'est pas d'œuvre utile au prochain.

Le baccalauréat, dans nos écoles de filles, ne mène pas nécessairement à une carrière universitaire, il conduit tout aussi bien au mariage, à l'école de garde-malades et à l'école sociale. Mais, que nos anciennes travaillent au foyer qu'elles ont fondé, à l'hôpital ou dans la chère vieille maison où elles viennent enseigner à leur tour, elles apportent leur joie simple et jeune, leur habitude

de penser juste et par elles-mêmes, leur goût des belles œuvres.

Ce qui frappe à la lecture de tant de lettres de nos anciennes élèves et à celle de ce magnifique recueil de témoignages qu'est le livre du centenaire de l'Ecole Vinet, c'est ce qu'on a excellemment appelé « leur esprit de service ». Elles ont ce dévouement qui se dépense sans compter, cette intelligence du cœur que donnent les connaissances solides et l'habitude de la réflexion mûrie, cette discipline qui leur vient de l'amour de l'œuvre à laquelle elles collaborent. Pourtant, où qu'elles soient, leur tâche n'est pas facile, la malice des temps, comme une eau qui s'infiltré et s'insinue dans les plus solides fondations, risque d'attaquer les plus fermes vertus. Néanmoins, je ne crains pas de le dire, c'est sur cette élite féminine qui vient de nos écoles secondaires, j'entends celle qui a fait toute sa scolarité chez nous, que le pays peut compter avant tout.

Nos institutions vaudoises ne sont pas des modèles du genre. Leur valeur comme aussi leur bonne fortune, c'est de porter les riches caractères du pays et d'avoir été marquées par de fortes personnalités et par les événements de son histoire. Ces caractères, cette histoire qui en font un pays à part, comme du reste de chacun des cantons de notre Suisse, ont leur valeur dans la pérennité des caractères et la continuité de l'histoire du pays tout entier.

Ce sentiment, aussi profond que l'amour des écoles vaudoises à qui je dois ma formation intellectuelle et la joie de mon enseignement, a donné toute leur chaleur à ces lignes.

Lausanne.

Marie Broye.